

AVIS AUX MEMBRES

No. 2019 – 107

Le 29 octobre 2019

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Canfor Corporation (CFP) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Canfor Corporation (TSX : CFP) (« Canfor ») a annoncé qu'elle a conclu une entente d'arrangement (la « convention d'arrangement ») avec Great Pacific Capital Corp. (et une société affiliée de Great Pacific) (« Great Pacific »). Selon les modalités de la convention d'arrangement, Great Pacific, qui détient, avec ses sociétés affiliées, près de 51 % des actions ordinaires émises et en circulation de Canfor (une « action de Canfor »), fera l'acquisition de toutes les actions de Canfor qu'elle ne détient pas déjà pour une contrepartie de 16,00 \$ CA par action de Canfor (la « contrepartie ») au moyen d'un plan d'arrangement statutaire en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique) (l'« opération »).

L'opération sera réalisée sous réserve de l'obtention des approbations nécessaires des tribunaux et d'autres organismes ainsi que de la satisfaction des conditions de clôture habituelles pour les opérations de ce type.

L'assemblée extraordinaire où les actionnaires seront appelés à se prononcer sur l'opération devrait avoir lieu en décembre 2019.

L'opération devrait être clôturée d'ici à la fin de l'année.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Jay Rajarathinam
Président et chef de la compensation